

L'autre affaire libyenne qui attend Sarkozy

3 octobre 2025 à 19h39

Nicolas Sarkozy n'en a pas fini avec le scandale libyen. Vraiment pas. Non seulement l'ancien président de la République, [condamné](#) la semaine dernière à cinq ans de prison ferme pour association de malfaiteurs, sera dans les prochains mois rejugé en appel dans l'affaire qui va bientôt l'emmenager en cellule, mais il est aussi sous la menace d'un second procès dans un autre volet du dossier. Il s'agit de l'affaire de la fausse rétractation de Ziad Takieddine, ou comment le clan Sarkozy est accusé d'avoir tenté de manipuler la justice en truquant un témoignage.

L'intermédiaire, homme clé de la relation Sarkozy-Kadhafi, est [décédé](#), le 23 septembre, deux jours avant le délibéré du procès libyen.

C'est l'affaire dans l'affaire, et elle vaut le détour. L'opération, baptisée par ses propres concepteurs « *Sauver Sarko* », a pris corps à l'automne 2020, c'est-à-dire juste après la mise en examen de Nicolas Sarkozy pour association de malfaiteurs dans l'affaire des financements libyens.



Ziad Takieddine à son arrivée dans les locaux de l'OCLCIFF à Nanterre, le 17 novembre 2016. © Photo Philippe Lopez / AFP

Le scénario est connu : après avoir accusé pendant des années l'ancien chef de l'État, l'intermédiaire Ziad Takieddine s'est mis subitement, début novembre 2020, à le blanchir dans une vidéo lunaire de 32 secondes diffusée sur BFMTV et dans une interview accordée à *Paris Match*, propriété du groupe Lagardère, dont Nicolas Sarkozy est l'un des administrateurs.

Un casting éclectique

Mais le faux scoop est en fait, d'après les policiers et juges qui enquêtent, une vraie manipulation derrière laquelle s'est agité, moyennant finances – [600 000 euros versés au total](#) pour financer l'opération et 4 millions de dollars promis à Takieddine pour qu'il se dédise –, un réseau occulte au bénéfice de Nicolas Sarkozy. Avec un seul objectif, toujours le même : jeter le discrédit sur la justice anticorruption.

Le casting de l'affaire dénote un certain sens de l'éclectisme : un intrigant escroc déjà mis en cause dans de multiples barbouzeries (Noël Dubus, mis en examen), une papesse de la presse people au cœur des réseaux de la Macronie (Michèle Marchand, mise en examen), un ancien directeur de *Paris Match* (Hervé Gattegno, placé sous le statut de témoin assisté), un entrepreneur star de la tech (David Layani, mis en examen), un publicitaire (Arnaud Le Saige de la Villesbrunne, mis en examen), un agent secret libyen (Hamadi Matug), un affairiste aujourd'hui décédé (Pierre Reynaud) et, en bout de chaîne, un ancien chef de l'État, Nicolas Sarkozy, mais aussi sa femme [Carla Bruni-Sarkozy](#).

Cette dernière est soupçonnée de s'être procuré un téléphone secret qui a permis à certains protagonistes de la fausse rétractation d'échanger. Le couple Sarkozy est, dans ce dossier, mis en examen pour les faits de recel de subornation de témoin et association de malfaiteurs en vue de commettre l'infraction d'escroquerie au jugement en bande organisée. Comme toutes les personnes mises en cause dans cette affaire, Nicolas Sarkozy et son épouse sont présumés innocents.

Nicolas Sarkozy a reconnu avoir été informé dès le 9 octobre d'une possible rétractation de Ziad Takieddine par Mimi Marchand elle-même, dans le bureau de Carla Bruni, à son domicile. Après avoir salué la communicante, sa femme lui aurait annoncé que « Mimi » pouvait « avoir une très bonne nouvelle » pour lui. « Mme Marchand me dit : "Takieddine veut revenir sur ses accusations contre vous" », a indiqué Nicolas Sarkozy, sur procès-verbal, en précisant n'avoir « pas cru » à cette éventualité.

L'histoire de la fausse rétractation est aussi celle d'un immense fiasco médiatique et des relations pathologiques entre journalisme et pouvoir.

Mais l'enquête a montré que Carla Bruni avait mobilisé son garde du corps pour que Michèle Marchand et son photographe obtiennent rapidement un test PCR à l'hôpital Percy afin de se rendre à Beyrouth et y mener à bien l'opération. Les investigations téléphoniques ont aussi montré que le portable de la communicante avait borné près du domicile de Nicolas Sarkozy, les 1^{er} et 7 novembre 2020, peu avant la diffusion de l'extrait vidéo de Takieddine.

Selon les échanges des protagonistes du complot, « Mimi » s'était rendue à diverses reprises chez l'ancien président, surnommé « N », « Ines » [pour NS] ou encore « Zebulon » dans leurs messages. « *Mme Marchand n'a pas mon portable. Je n'ai aucun moyen dédié avec Mme Marchand* », s'est défendu Nicolas Sarkozy tout en concédant qu'il a pu lui arriver de lui parler sur le portable de sa femme. Notamment le 11 novembre, après la diffusion de la vidéo par BFM. La découverte d'un portable réservé aux communications entre Carla Bruni et Michèle Marchand a alors pris tout son sens.

L'enquête a aussi permis de confirmer que Noël Dubus, le chef d'orchestre de l'opération, s'était lui-même rendu au domicile de Nicolas Sarkozy, le 17 décembre 2020. Et que l'ancien président lui avait bel et bien dédicacé cinq exemplaires du *Temps des tempêtes*, en présence de Michèle Marchand. « *Pour Noël, Merci pour tout... Votre ami* », avait-il écrit sur un des livres.

Avec l'aide de BFM

Comme Mediapart a déjà eu l'occasion de le raconter, les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI) ont réuni tellement d'éléments dans ce volet de l'affaire libyenne que des lignes de fracture ont fini par se faire jour entre ses principaux protagonistes.

Ici, Nicolas Sarkozy qui a affirmé avoir été « *trompé* » par Michèle

Marchand, pourtant une intime de sa femme Carla Bruni-Sarkozy. Là, Michèle Marchand qui rétorque : « *Je dis que ce n'est pas bien de dire ça. C'est ni bien, ni élégant.* » Ici, l'ancien directeur de *Paris Match*, Hervé Gattegno, qui glisse à son propriétaire, Arnaud Lagardère, lors d'une conversation téléphonique captée par les policiers : « *Et puis tu connais Sarko, il veut se mêler de tout, tu vois, il veut prendre la main.* » Là, Michèle Marchand qui présente le journaliste comme « *complètement à la solde Sarko* ».



Carla Bruni-Sarkozy et Mimi Marchand. © Illustration Simon Toupet / Mediapart avec AFP

L'opération « Sauver Sarko » ressemble désormais à l'opération « Sauve qui peut ».

Cinq ans après les faits, l'instruction des juges Vincent Lemonier et Marie-Christine Idiart est officiellement terminée. Il faut désormais attendre les réquisitions définitives du Parquet national financier (PNF), qui demandera ou non la tenue d'un procès, après quoi les deux juges d'instruction seront

libres de faire droit à la demande, ou pas. En tout état de cause, l'homme sur lequel reposait tout le dispositif, Ziad Takieddine, ne pourra plus témoigner. Il n'avait pas déféré à sa convocation par les juges.

Mais au-delà de la question judiciaire, l'histoire de la fausse rétractation est aussi celle d'un immense fiasco médiatique et des relations pathologiques entre journalisme et pouvoir. Des [textos saisis](#) par les juges ont en effet montré le degré d'intimité de l'état-major de l'époque de la chaîne BFM, son directeur d'alors Marc-Olivier Fogiel ou sa présentatrice star Ruth Elkrief, avec l'équipe de communication de Nicolas Sarkozy.

Dès le 16 octobre 2020, alors que la mise en examen pour association de malfaiteurs de Nicolas Sarkozy dans l'affaire libyenne vient d'être rendue publique, Ruth Elkrief écrivait un message à l'attachée de presse de l'ancien président, Véronique Waché : *« Chère Véronique, je suis là, je pense à vous, et si vous avez envie de vous exprimer je suis à votre disposition, on peut monter ce que vous voulez ! Je t'embrasse fort et transmets mes amitiés à NS. »*

Un mois plus tard et la diffusion entretemps de la fausse rétractation de Takieddine, Nicolas Sarkozy donne une longue interview à Ruth Elkrief sur BFM. Les équipes de l'ancien président sont enchantées du résultat : *« Émission décisive pour nous »*, s'enflamme l'attachée de presse auprès de la journaliste. Qui lui répond : *« Sincèrement, je l'espère du fond du cœur. »*